

le 18.09.2017

**Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire du CD FSCF 49**

Le 14.10.2017 à Chemillé en Anjou

Madame, Monsieur,

✗ Nous avons le plaisir de vous convoquer à **l'Assemblée Générale ordinaire du CD FSCF 49** qui se déroulera à partir de **14 h 30** (voir programme) :

**le samedi 14 octobre 2017 A CHEMILLE EN ANJOU  
au centre socio-culturel : 5 rue de la Gabardière**

✗ Selon nos statuts, l'Assemblée Générale annuelle est composée des Présidents ou de leurs délégués des associations affiliées. Ces délégués doivent être membres actifs de leur association depuis plus de 6 mois, avoir acquitté la cotisation annuelle, avoir atteint la majorité légale, être licenciés à la F.S.C.F. et jouir de leurs droits civiques".

Si vous souhaitez poser des questions par écrit avant l'assemblée générale, vous pouvez dès maintenant les envoyer à notre secrétariat.

✗ L'assemblée générale est un temps fort, c'est pourquoi, nous insistons tout particulièrement pour que vous veniez nombreux. Nous comptons sur les adultes pour motiver les jeunes et plus particulièrement ceux qui ont suivi les formations ces dernières années. Ce sont eux qui continueront à faire vivre nos associations.

✗ **Chaque commission dispose d'un temps pour travailler sur un thème relatif à son activité à partir de 16 h 45.**

Tous les documents : programme, PV AG du 15/10/2016 sont à consulter sur notre site [www.fscf49.org](http://www.fscf49.org)

Dans l'attente du plaisir de vous retrouver nombreux à cet évènement majeur de la vie départementale, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Martine SCOTTO DI VETTIMO  
Présidente du CD FSCF 49